Légende :

- RF — Zone non constructible (interdiction stricte)
- RC — Zone d'expansion des crues (interdiction)
- B — Zone constructible avec prescriptions simples
- BC — Zone constructible avec prescriptions hors zone d'aléa
- 685 — Profil indiquant les cotes d'écoulement de la crue de référence (m NGF)
- Sens d'écoulement exceptionnel
- Limite de la crue de référence
- Périmètre de la zone d'étude du PPRi
- Limite communale

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

avril 2022

Mandataire :

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE L'AVEYRON
UNITE PREVENTION DES RISQUES

9 rue de Bruxelles
Bourran - BP 3370
12 033 RODEZ - Cedex 9

Opération :

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON
COMMUNES DU BASSIN VERSANT DE L'AVEYRON
MOYENNE ET BASSE VALLEE

PLAN DE PREVENTION DU RISQUE D'INONDATION MOYENNE ET BASSE VALLEE DE L'AVEYRON

29

ZONAGE REGLEMENTAIRE
La Sérène de Sanvensa

Echelle 1/10 000

Altimétrie rattachée au système NGF69

Commune de SANVENSA

Commune de MORLHON-LE-HAUT

Commune du BAS SEGALA

Commune de LUNAC

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

avril 2022

Mandataire :

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
DE L'AVEYRON
UNITE PREVENTION DES RISQUES

9 rue de Bruxelles
Bourran - BP 3370
12 033 RODEZ - Cedex 9

Opération :

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON
COMMUNES DU BASSIN VERSANT DE L'AVEYRON
MOYENNE ET BASSE VALLEE

PLAN DE PREVENTION DU RISQUE D'INONDATION
MOYENNE ET BASSE VALLEE DE L'AVEYRON

30

ZONAGE REGLEMENTAIRE
La Sérène de Sanvensa

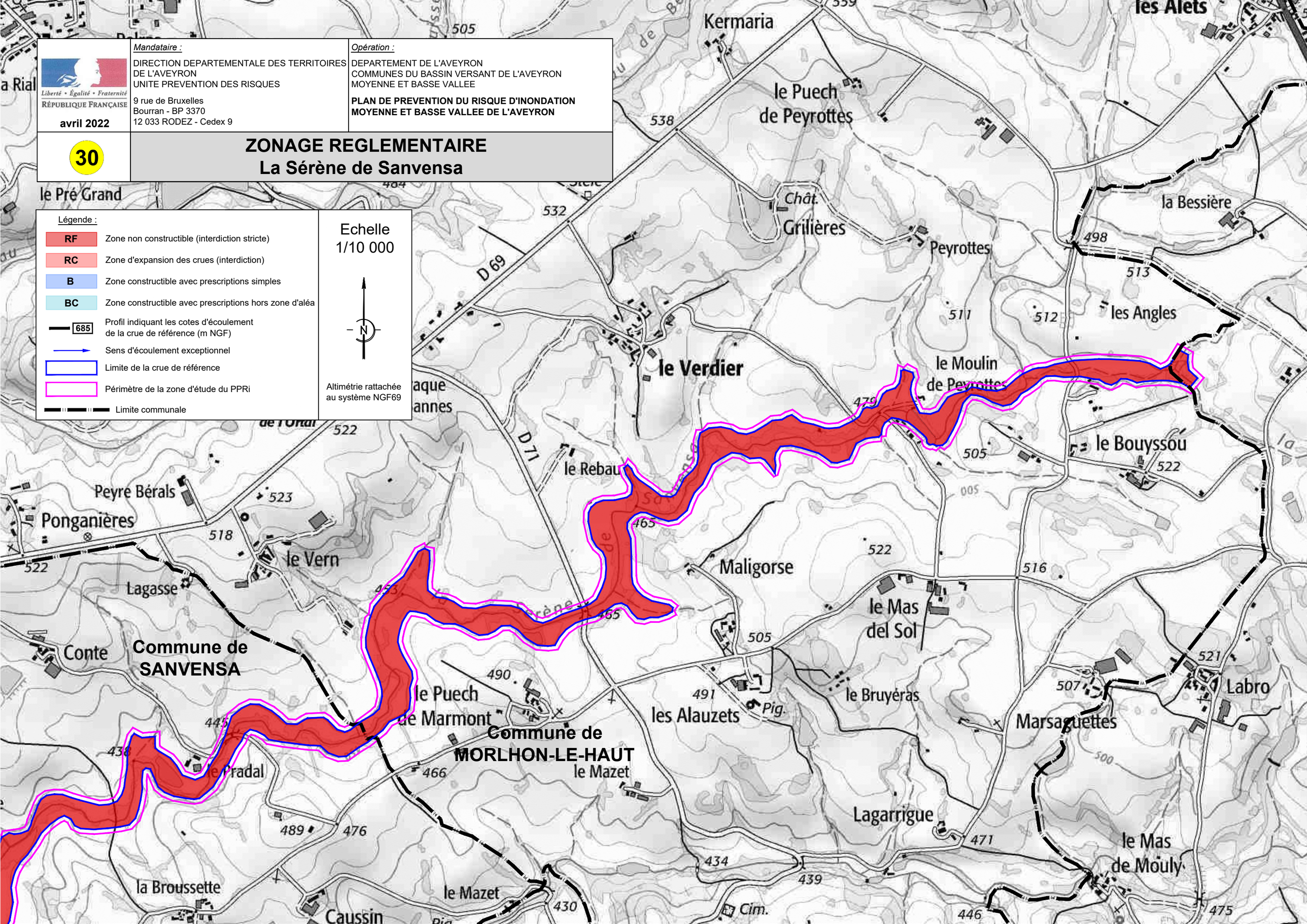

Légende :

RF	Zone non constructible (interdiction stricte)
RC	Zone d'expansion des crues (interdiction)
B	Zone constructible avec prescriptions simples
BC	Zone constructible avec prescriptions hors zone d'aléa
685	Profil indiquant les cotes d'écoulement de la crue de référence (m NGF)
	Sens d'écoulement exceptionnel
	Limite de la crue de référence
	Périmètre de la zone d'étude du PPRi
	Limite communale

Echelle
1/10 000

N

Altimétrie rattachée
au système NGF69

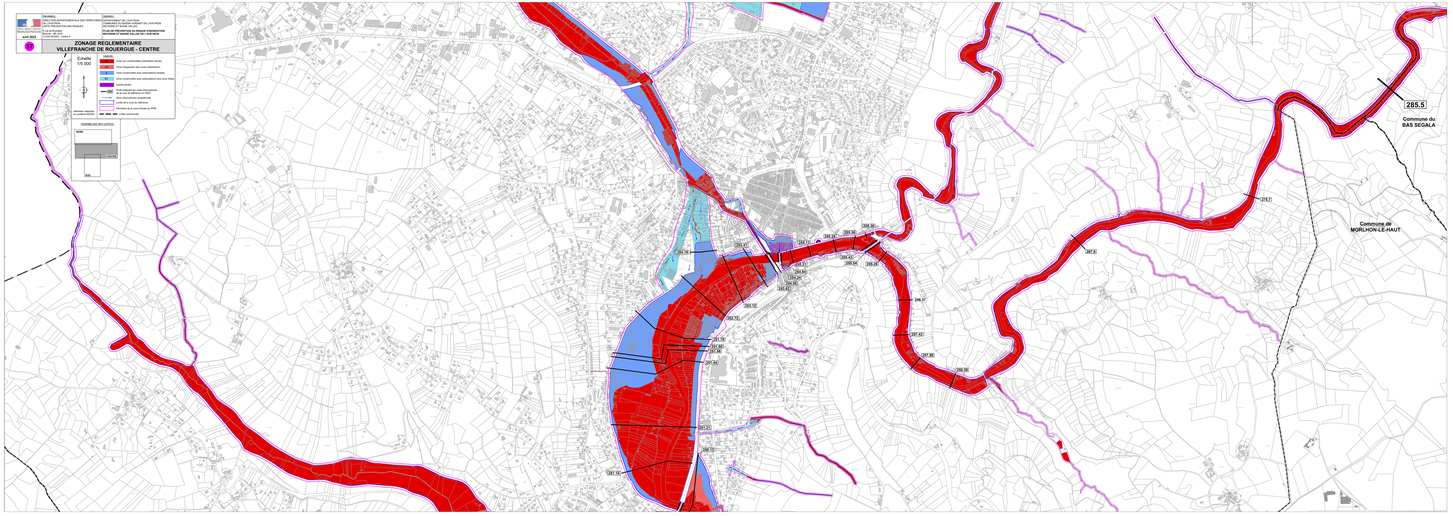
PREFECTURE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
CENTRE DE PRESCRIPTION DES RISQUES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
SERVICE DE L'EAU ET DES RISQUES
Unité Risques Naturels
Dossier : 2011-0011
Plan n° : 1
ZONAGE REGLEMENTAIRE
VILLEFRANCHE DE ROUERGUE - CENTRE
Echelle
1/5 000
Zone non constructible (interdiction stricte)
Zone inexposée aux crues (recommandation)
Zone constructible sous prescriptions (voir notice)
Zone constructible sous prescriptions (voir notice) (Crues torrentielles)
Cours d'eau
Limite de bassin versant inférieure à 1km²
Limite de bassin versant supérieure à 1km²
Zone inexposée exceptionnel
Limite de la crue de référence
Périmètre de la zone inondable du PPRL
Limite communale
DIAGRAMME DES CRUES :
Cours d'eau
Crue de référence
Crue centennale
Crue
285,5
Commune du
BAS SEGALA
Commune de
MORLHON-LE-HAUT